



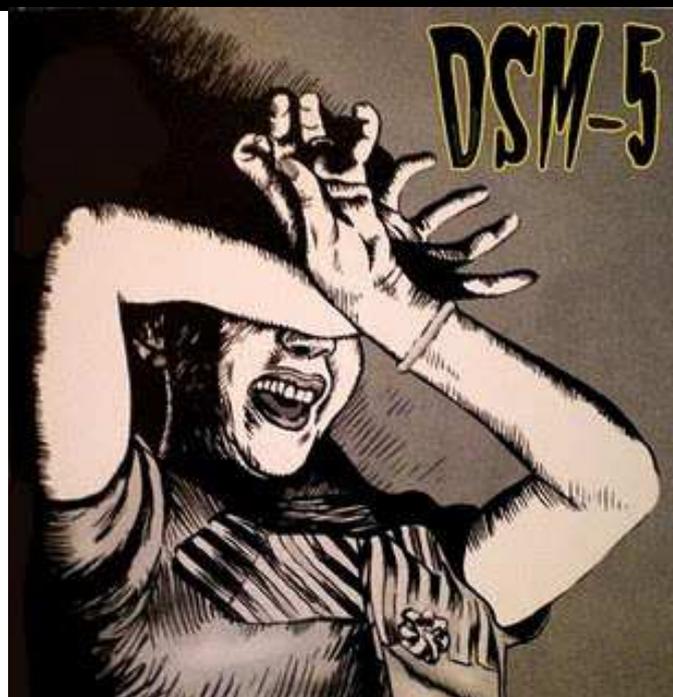
DSM 5 Le manuel qui rend fou !

Après quatorze années de labeur, le 18 mai 2013 dernier, l'American Psychiatric Association (APA) publiait la cinquième édition de son Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, le DSM 5. Attendu depuis de nombreux mois on n'a pas été déçu !

Le DSM s'est imposé comme le manuel de référence pour ce qui est de la classification des troubles mentaux. Dit a-théorique (ce qui en novlangue signifie qu'il prend parti sans l'avouer !), ce manuel est la bible des chercheurs, épidémiologues et autres biostatisticiens, c'est à dire de ceux qui cherchent à compter, évaluer, mesurer, mais pas à guérir ! Même s'il fait le bonheur des grandes firmes pharmaceutiques...

La classification du DSM est une classification syndromique, c'est à dire qu'elle classe les symptômes sans jamais s'occuper des causes sous-jacentes. Son objectif premier est de mesurer des récurrences statistiques, pas de soigner.

Mais le DSM a un autre avantage, il permet également de justifier les politiques de santé mentale qui ne cherchent pas à réduire les causes des pathologies mais seulement à permettre à tou-te-s d'accomplir un travail



productif et fructueux selon les termes même de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), et tout ça à moindre coût. Finies les longues et coûteuses introspections dans les méandres de l'inconscient : un médoc et une petite TCC, et c'est reparti. **Dans une logique libérale ce qui compte c'est la valeur productive des individus, rien d'autre.**

Le DSM en multipliant les troubles mentaux (on en est aujourd'hui à près de 400), n'a d'autre fonction que de psychiatriser les maux sociaux. Et avec cette cinquième livraison on est gâté, tout le monde pourra y trouver son petit trouble à lui/elle. Derrière ça une promesse : si ça ne va pas, change de comportement (mais pas la société hein !), adapte-toi, et demain tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes, version libérale-autoritaire.

Grâce au DSM, c'en est fini de l'histoire individuelle, c'en est fini du poids des conditions sociales d'existence, fini les luttes collectives, demain nous serons tous et toutes heureux/euses - et productifs/ves - dans un monde sans conflits (psychiques) !

Mineur-e-s Isolé-e-s Etrangers/ères

Suite de l'interview du précédent numéro

La Griffes : Et au niveau des travailleur-e-s sociaux, quels peuvent-être les moyens d'agir? Quels sont les accompagnements possibles?

La première chose c'est de faire prendre en charge les jeunes par l'ASE et s'assurer du respect de leurs droits. Même quand une structure stoppe une prise en charge, le/la jeune peut saisir le/la juge pour enfants pour demander une prise en charge, voire même signaler son cas au défenseur des droits. Il est possible de l'aider à faire cette démarche (qui consiste en une lettre au Tribunal pour enfants).

Il ne faut pas non plus hésiter à se mettre en lien avec des associations spécialisées dans le droit des étranger-e-s (RESF, GISTI, CIMADE), et lorsqu'on s'interroge sur le travail que l'on fait, à contacter un syndicat. On voit beaucoup de travailleurs sociaux en souffrance à cause des ordres qu'ils et elles reçoivent concernant les MIE... Il faut en discuter entre professionnels et ne pas rester isolé-e-s.

Beaucoup de travailleur-e-s sociaux pensent aujourd'hui que, de toute façon, la prise en charge est déplorable à l'ASE et que les MIE sont la partie émergée de l'iceberg. C'est au final juste une conséquence supplémentaire des coupes budgétaires qui touchent aussi le secteur du social aujourd'hui. C'est pour ça que la lutte des MIE, malgré sa spécificité, pourrait complètement rejoindre d'autres luttes qui germent aujourd'hui dans le social et le médico-social.

La Griffes : Quel avenir alors pour cette lutte et

surtout pour ces jeunes?

La problématique des MIE s'étend au niveau national. La « crise » qui a été vécue ces dernières années en Ile-de-France va toucher d'autres régions et il faudrait qu'on arrive à s'organiser en réseau pour mieux se coordonner entre associations et collectifs. L'idée du réseau pourrait servir à préparer des régions où le maillage associatif est moins présent pour pouvoir accompagner les MIE. Il faudrait peut-être penser la lutte avec d'autres luttes de l'immigration et avec les luttes du social. L'Etat a bien compris qu'il était profitable pour lui de diviser la lutte des étranger-e-s et il ne faut pas que les militant-e-s rentrent dans ce jeu là. Par exemple l'actualité récente, suite à l'expulsion de Leonarda et de Khatchik en octobre, a fait descendre plusieurs milliers de jeunes et cela donne de l'espoir.

La lutte des MIE fait aussi converger des versants professionnels et militants très différents et ce sera toujours une bonne chose pour les luttes à venir. Enfin, il faut rendre les jeunes acteurs de leur lutte. Par exemple, les jeunes qui viennent à la permanence de l'ADJIE étaient super motivé-e-s pour participer aux manifestations!

La Griffes : Merci beaucoup pour ces éclairages et à bientôt dans les luttes.

Permanence inter-associative ADJIE
Antenne jeunes Flandres
49ter avenue de Flandres - 75019 Paris
Ouverte le mercredi à 19h et le samedi à 10h
Infomie : <http://infomie.net/>
commande du guide, envoyer un mail à :
autonomie.75@gmail.com

Réunions ouvertes des travailleuses et travailleurs du social

Le syndicat CNT santé-social organise tous les 2e jeudi du mois une réunion ouverte aux travailleurs et travailleuses du social et du médico-social (en poste ou pas, en formation ou autre).

Cette réunion a pour but de nous permettre de discuter de toutes les difficultés rencontrées dans notre parcours, des droits syndicaux, de nos conditions de travail... en fait, de toutes les questions qui nous traversent et qui font qu'on peut se sentir isolé-e-s, incompris/es, démoralisé-e-s et même en colère.

Cette réunion est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui sont désireux de trouver un lieu où échanger sur ce que nous vivons au quotidien, comment élaborer des stratégies et construire des modes d'organisation et de lutte. Chacun-e venant comme il ou elle est, et si possible avec une boisson à partager ou quelque chose à grignoter !

Vous êtes donc invité-e-s à venir le jeudi 13 février à partir de 19h30 au 33 rue des vignoles Paris 20e (metro : nation, avron ou buzenval)